



Problème d'ordre familial

Par **jokano**, le **30/12/2016** à **04:56**

Bonjour,

Je viens par cette note, vous demander de nous informer sur une situation que nous trouvons injustifiés. Ma femme a fait une demande de surendettement pour garder son logement. Nous avons, malgré toutes nos démarches, été mis à la rue sans soutien des services sociaux de Sarcelles avec 4 enfants à charge. Jusqu'à présent nous sommes toujours sans logement et vivons à l'hôtel grâce au 115. De plus, ma femme et moi, nous sommes en quête d'emploi. Notre inquiétude se situe au niveau des enfants qui sont scolarisés sur Paris et hébergés par le 115 sur Cergy Saint Christophe, distance qui est très longue et fatigante pour ces enfants.

Merci de nous conseiller sur la démarche à suivre et les décisions nécessaire à prendre pour juste améliorer un tant soit peu la situation précaire que nous vivons.

Cordialement, jokano.